



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH
Synonym(s): contrôle du taux de pH

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Engrais liquide pour plantes.
Catégorie de produit: Catégorie de produit 12 (PC12 Engrais),
Descripteur d'utilisation 21 (SU21 Utilisations par des consommateurs).

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur: Special Mix B.V.
J.P. Poelstraat 1
1483 GC De Rijp
Les Pays-Bas
Tél.: +31 (0) 299 675 711
Fax: +31 (0) 299 671 393
Email: info@goldlabel.nl
Website: www.goldlabel.nl

Informations:

Personne de contact: Hendrik Jongkind
Tél.: +31 (0) 299 671 393
Email: info@goldlabel.nl
Heures ouvrables (jours ouvrables): 09:00-17:00

Numéro d'appel d'urgence:

France: Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris: +33 1 40 05 48 48
Belgique: Centre antipoison belge: +32 (0) 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008
Skin Corr. 1A H314

Éléments d'étiquetage/déclaration préventive
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: Danger.
Mentions de danger: H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Précautions: P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 2/14
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

P303 + P361 + P353

P310
P405

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever
immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Garder sous clef.

Classification selon la Directive 67/548/CEE ou la Directive 1999/45/CE
C; R35

Éléments d'étiquetage
Symboles de danger:



Classification de l'étiquetage:

C

Corrosif.

Phrase(s) de risque:

R35

Provoque de graves brûlures.

Conseil(s) de prudence:

S1/2

Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S30

Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

S36/39

Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acide sulfurique.

Autres dangers

Éviter tout contact.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non.

vPvB: Non.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique:

Description:

Mélange.

Préparation à base (e.a.): acide sulfurique, acide phosphorique et acide nitrique.

Composants dangereux

Acide sulfurique 37%

N° CAS: 7664-93-9

N° CE: 231-639-5

N° d'index: 016-020-00-8

N° enreg. REACH: -

Teneur (W/W): 20 - 50 %



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 3/14

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

Danger (100% matière):

1999/45/CE:

C; R35.

1272/2008/CE:

Skin Corr. 1A; H314.

Acide phosphorique 59 %

N° CAS:

7664-38-2

N° CE:

231-633-2

N° d'index:

015-011-00-6

N° enreg. REACH:

-

Teneur (W/W):

20 - 50 %

Danger (100% matière):

1999/45/CE:

C; R34.

1272/2008/CE:

Skin Corr. 1B; H314.

Acide nitrique 38 %

N° CAS:

7697-37-2

N° CE:

231-714-2

N° d'index:

007-004-00-1

N° enreg. REACH:

-

Teneur (W/W):

0,5 - 2 %

Danger (100% matière):

1999/45/CE:

O; R8 - C; R35.

1272/2008/CE:

Ox. Liq. 3; H272 - Skin Corr. 1A; H314.

Pour le libellé complet des phrases R, H et EUH mentionnées dans cette section, voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales:

Éloigner la victime de la zone de danger et l'allonger.

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire pratiquer la respiration artificielle.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Le matériau attaque le tissu cutané - rincer la peau immédiatement après l'exposition peut limiter les dommages.

Après l'exposition, toujours consulter un médecin.

Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, ensuite rincer immédiatement et suffisamment longtemps (au moins 15 minutes) les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières ouvertes.

Assister la victime lors du rinçage oculaire.

Ensuite, consulter immédiatement un médecin/ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau (si la victime est consciente), et ensuite faire boire beaucoup d'eau.

Ne pas provoquer le vomissement. En cas d'indisposition, consulter un médecin ou transporter la victime à l'hôpital (montrer l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité). Si la personne doit vomir, maintenir sa tête basse afin d'éviter que le vomi ne pénètre dans les poumons. En cas de perte de conscience, placer la victime en position latérale de sécurité. Défaire les vêtements serrés, tels que chemise, cravate ou ceinture. Repos.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation:

L'exposition aux vapeurs des composants dans des concentrations supérieures à la valeur MAC peut nuire à la



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 4/14

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

santé et provoquer: corrosif, mal de gorge et toux (affecte les membranes muqueuses), difficultés respiratoires, essoufflement, dyspnée, perte de conscience. Les effets peuvent être différés. L'inhalation prolongée d'aérosols ou/ou de brouillards peut provoquer une pneumonie et/ou un œdème pulmonaire, toutefois seulement après l'apparition d'effets corrosifs sur les muqueuses des yeux et/ou des voies respiratoires supérieures. L'inhalation de concentrations importantes peut causer des lésions pulmonaires permanentes. Dans des cas graves, il y a un risque de suffocation causé par une enflure de la gorge. Peut avoir un effet sur les voies respiratoires supérieures et inférieures, entraînant une inflammation et une détérioration de la fonction pulmonaire.

Une érosion des dents peut se produire.

Après contact avec la peau:

Corrosif, rougeur et douleurs, brûlures graves. Les effets et symptômes d'irritation cutanée peuvent être notamment une rougeur et un décoloration jaunâtre. Contient de l'acide phosphorique qui peut être absorbé par la peau.

Après contact avec les yeux:

Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles. Rougeurs et douleurs, troubles de la vue, brûlures graves.

Après ingestion:

Maux d'estomac, sensation de brûlure (derrière le sternum), vomissement et/ou diarrhée avec perte de sang, diarrhée, nausée, sévère chute de la pression sanguine, perte de conscience.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique et thérapie de soutien selon prescription. Des premiers secours spécifiques doivent être administrés après empoisonnement avec cette substance. Les symptômes d'un œdème pulmonaire peuvent n'apparaître que quelques heures après l'exposition, et sont aggravés par l'effort physique. Par conséquent, il est nécessaire de garder la victime sous observation médicale.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

CO₂, poudre sèche ou jet d'eau. Combattre les foyers important au jet d'eau.

Mousse.

Sable.

Adapter les moyens d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité:

Puissant jet d'eau.

En cas de feu à proximité immédiate : ne pas utiliser d'agents extincteurs à base d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'échauffement ou d'incendie, risque de formation de gaz toxiques.

Produits pouvant être dégagés en cas d'incendie:

Oxydes d'azote (NO_x).

Pentoxyde de phosphore.

Conseils aux pompiers

Vêtements de protection spéciaux:

Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Autres informations

De nombreuses réactions peuvent causer un incendie ou une explosion.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévoir une ventilation adéquate.

Appeler un spécialiste.

Porter des habits de protection (résistant aux acides) à proximité du matériau.

Porter une combinaison chimique et une cagoule à adduction d'air/un masque respiratoire (en cas de risque de contact direct).

Éviter les éclaboussures, ne pas utiliser d'outils de nettoyage haute pression (éviter la formation d'aérosols).

Immédiatement évacuer la zone de danger.

Protéger et baliser la zone de danger.

Tenir à distance les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter en grandes quantités dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines sous forme concentrée.

Notifier les autorités compétentes en cas de rejet de grandes quantités dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber immédiatement avec un matériau liant les liquides (sable, terre sèche).

Contenir le produit déversé et ramasser à l'aide d'un agent d'absorption inerte ou neutraliser avec du bicarbonate (à ajouter lentement). Ensuite éliminer le produit de la réaction avec beaucoup d'eau.

Déposer dans des contenants appropriés pour l'élimination.

Référence aux autres sections

Informations concernant une utilisation sûre - voir section 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle - voir section 8.

Informations concernant l'évacuation - voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger de la substance ou du mélange:

Manipuler et ouvrir l'emballage avec prudence.

Porter un vêtement de protection approprié.

Éviter la formation de brouillards.

Une ventilation est recommandée.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

En diluant, toujours ajouter l'acide à l'eau, jamais l'inverse.

Prévention des incendies et explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Rincer/nettoyer l'équipement avant d'effectuer des opérations d'entretien.

Veiller à la sécurité de l'installation de citerne afin de limiter le risque d'exposition.

Vérifier régulièrement que l'installation fonctionne correctement.

Prévoir un système de confinement au sol ou stocker le matériau dans des contenants posés sur des bacs d'égouttage résistants aux acides.

Veiller à ce que le contenu du bac d'égouttage soit égal au contenu de l'emballage le plus grand + 10% des autres emballages.

Limiter l'accès à l'espace de stockage au personnel autorisé s'il y a un risque d'exposition.

Fermer les récipients après usage.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

Traiter les emballages vides comme s'ils étaient pleins.
Ne pas réutiliser l'emballage.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver au noir.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger du gel.

Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs.

Résistant au feu, séparé d'autres substances, bien fermé, pas de contact avec l'humidité.

Matériau approprié pour l'emballage: emballage d'origine.

Matériau approprié pour les conteneurs et les conduits: Acier inoxydable (AISI 316, résistant aux acides), PVC.

Indications concernant le stockage commun:

Installer des cloisons de séparation dans le bac d'égouttage afin d'éviter que des engrais acides et basiques ne puissent se mélanger.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Garder les contenants / emballages hermétiquement fermés.

Conserver dans un endroit frais.

Température de stockage recommandée: 5 - 25 °C.

Utilisation finale particulière

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Informations produit: 7664-93-9	Acide sulfurique	
TWA 8 h	mg/m ³ (ppm)	0,05 (-) 2009/161/CE
TWA 15 min.		0,1 (-) Valeur limite Allemagne, Suisse (aérosol inhalable)
		1 (-) Valeur limite Hongrie
		2 (-) Valeur limite Autriche, Danemark
		3 (-) Valeur limite Belgique, France, Pologne, Espagne

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
TWA 8 h	mg/m ³ (ppm)	1 (1,3) 2000/39/CE
TWA 15 min.		2 (2,6) 2000/39/CE

Informations produit: 7697-37-2	Acide nitrique	
TWA 15 min.	mg/m ³ (ppm)	2,6 (1) 2006/15/CE

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 7664-93-9	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
Acide sulfurique				
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	0,1	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 7/14

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

DN(M)EL	Long terme inhalation	0,05	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 7664-38-2 Acide phosphorique	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	2,92	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	0,73	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 7697-37-2 Acide nitrique	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	2,6	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	1,3	mg/m ³	Travailleurs Systémique



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 8/14

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	1,3	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	0,65	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec PNEC:

Informations produit: 7664-93-9	Valeur	Unité	Compartiment
Acide sulfurique			
PNEC	0,0025	mg/l	Eau douce
PNEC	0,00025	mg/l	Eau de mer
PNEC	-	mg/l	Rejets intermittents
PNEC	8,8	mg/l	STP (installation de traitement des eaux usées)
PNEC	0,002	mg/kg dwt	Sédiment eau douce
PNEC	0,002	mg/kg dwt	Sédiment eau de mer
PNEC	-	mg/kg wwt	Sol
PNEC	-	mg/l	Oral (aliments)

Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle:

Vêtement à manches longues.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conservier à part les vêtements de protection.

Éviter le contact avec les yeux.

Se laver les mains soigneusement après manipulation de ce produit.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Conservier à l'écart des aliments et boissons.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire:

Si la valeur limite d'exposition professionnelle ne peut être respectée à l'aide de mesures techniques, le port d'un filtre combiné est obligatoire pour les expositions de courte durée (p.ex. filtre à gaz pour les gaz/vapeurs acides inorganiques, EN 14387 type E ou filtre combiné de type B/E/NO/P3).

Protection des mains:



Gants de sécurité.

Le matériau des gants (EN374) doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation (p.ex. caoutchouc butylique, PVC).

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de sécurité serrées résistantes aux acides. Douche oculaire. Masque plein visage avec lunettes de sécurité en cas de risque d'éclaboussures.

Protection du corps:

Porter un habit de protection (résistant aux acides) approprié ou un tablier (en cas de risque d'éclaboussures). Le matériau atteint les vêtements. En raison du risque d'incendie, rincer les vêtements contaminés avec beaucoup d'eau.

Procédures de mesure:

Afin de confirmer qu'une limite d'exposition est respectée et que l'exposition est maîtrisée de manière adéquate, il peut être nécessaire de déterminer la concentration des substances dans la zone de respiration ou dans l'espace de travail en général.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Toute fuite du matériau et de solution concentrée doit être arrêtée. La pénétration de grandes quantités dans les égouts, les eaux de surface et les nappes d'eau souterraines doit être évitée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Apparence

Forme:	Liquide.
Couleur:	Incolore.
Odeur:	Inodore.
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur pH:	Non déterminé.

Changement d'état

Point/intervalle de fusion:	Non déterminé.
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair :	> 93 °C.

Inflammabilité (solide, gazeux): Non utilisable.

Auto-inflammation: Non déterminé.

Danger d'explosion: Non déterminé.

Limites d'explosion

inférieure:	Non déterminé.
supérieure:	Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité: Environ 1,25 (eau = 1).

Densité de vapeur: Non déterminé.

Taux d'évaporation: Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement soluble/miscible (à 20 °C).

Coefficient de partition

(n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité

dynamique: Non déterminé.

cinématique: Non déterminé.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

Autres informations Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation selon les consignes.

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé selon les prescriptions. Éviter le stockage à températures élevées (> 30 °C) afin d'éviter la détérioration du matériau ou la remontée de pression. Éviter les basses températures (< 10 °C) afin de prévenir la cristallisation.

Le matériau craint le gel.

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec les agents oxydants (chlorates, permanganates), les bases et les substances inorganiques, les solvants et beaucoup d'autres substances avec risque d'incendie ou d'explosion.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres sources d'ignition. Éviter l'évaporation dans un espace non ventilé. Éviter la formation de brouillards. Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs. Protéger du gel.

Matières incompatibles

Agents oxydants, bases, poudres de métal, aluminium, zinc, cuivre et alliages de cuivre. Corrode de nombreux métaux avec formation de gaz combustibles (formation de gaz d'hydrogène).

Produits de décomposition dangereux

Pas de formation de produits de décomposition dangereux en cas de stockage normal. En cas d'exposition à la chaleur ou de combustion, des vapeurs irritantes ou toxiques, tels que des oxydes d'azote et pentoxyde de phosphore, peuvent se dégager.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë des composants.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Informations produit: 7664-93-9	Acide sulfurique	
Oral	LD50	2140 mg/kg (rat)
Inhalation	LC50 (4 h)	375 mg/l (rat) (OECD 403)
Dermique	LD50	-

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
Oral	LD50	2000 mg/kg (rat) (OECD 423)
Inhalation	LC50 (1 h)	3846 mg/l (rat) (OECD 403)
Dermique	LD50	2740 mg/kg (lapin)

Informations produit: 7697-37-2	Acide nitrique	
Oral	LD50	430 mg/kg (homme)
Inhalation	LC50 (4 h)	> 80 mg/l (rat) (OECD 403)
Dermique	LD50	-



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

L'évaluation suivante des dangers pour la santé est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

**Effet primaire d'irritation:
de la peau:**

L'exposition à la substance peut causer de graves brûlures chimiques.

des yeux:

Effet corrosif important.

Mutagénicité pour les cellules germinales:

Non classé.

Toxicité reproductive et développementale:

Non classé.

Sensibilisation:

Non classé.

Effets CMR (carcinogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction):

Contient de l'acide sulfurique. Les brouillards d'acides inorganiques forts contenant de l'acide sulfurique sont considérés cancérigènes.

Autres informations:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Écotoxicité des composants.

Toxicité aquatique:

Informations produit: 7664-93-9	Acide sulfurique	
Poisson	LC50 (96 h)	16 - 28 mg/l (bluegill sunfish)
Puce d'eau	EC50 (48 h)	100 mg/l (OECD 202)
Algues	ErC50 (0-72 h)	> 100 mg/l (OECD 201)
Bactérie	NOEC (21 d)	100 mg/l

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
Poisson	LC100 (96 h)	3 - 3,25 mg/l (bluegill sunfish)
Puce d'eau	EC50 (96 h)	> 100 mg/l (daphnia magna)
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

Informations produit: 7697-37-2	Acide nitrique	
Poisson	LC100 (96 h)	3 - 3,5 mg/l (bluegill sunfish)
	LC50 (96 h)	> 100 mg/l
Puce d'eau	EC50 (96 h)	490 mg/l (daphnia magna)
	EC50 (48 h)	180 mg/l (daphnia magna)
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

L'évaluation suivante des dangers pour l'environnement est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

Persistance et dégradabilité

Probablement largement biodégradable à terme

Comportement dans les compartiments de l'environnement



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 12/14
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

Potentiel de bioaccumulation:

L'enrichissement dans les organismes est improbable.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Autres informations écologiques

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant. Ne pas déverser le produit non dilué dans les nappes d'eau souterraines, les eaux de surface ou les égouts.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas à tous les critères d'évaluation pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est dès lors pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes

Contient des substances contribuant à l'eutrophication: Nitrates.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Peut être acheminé vers une installation d'incinération contrôlée moyennant le respect des réglementations des autorités locales.

Réglementation CE relative à l'élimination des déchets (EWC):

06 10 02* DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE, déchets provenant de la FFDD de produits chimiques contenant de l'azote, de la chimie de l'azote et de la production d'engrais; déchets contenant des substances dangereuses.

Emballages non nettoyés

Recommandation:

Évacuation conformément aux prescriptions légales. Vider soigneusement l'emballage. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit. Respecter la législation locale en matière de valorisation ou d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID (transfrontalier)



Classe ADR/GGVSEB:	8
N° d'identification de danger:	80
Numéro ONU:	3264
Groupe d'emballage:	II
Étiquette:	8
Marquage spécial:	-
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.A.S. (le mélange contient de l'acide sulfurique)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 13/14
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

Code de restriction en tunnels: E

Remarque :

Sous certaines conditions, le fournisseur jouit d'une exemption totale en accord avec les quantités limitées et exemptes - quantité nette maximale par emballage intérieur 1 L.

Transport par voie navigable ADN/ADR

Classe ADN/R: 8

Numéro ONU: 3264

Risque secondaire

Substances dangereuses

pour l'environnement: -

Propriétés CMR: -

Flottabilité: F

Transport maritime IMDG

Classe IMDG: 8

Numéro ONU: 3264

Étiquette: 8

Groupe d'emballage: II

N° EMS: F-A, S-B

Polluant marin: -

Désignation technique exacte: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (mixture contains nitric acid)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA: 8

Numéro ONU: 3264

Étiquette: 8

Groupe d'emballage: II

Désignation technique exacte: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (mixture contains nitric acid)

Dangers pour l'environnement

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales:

-

Règlements et directives UE s'appliquant à ce mélange (non encore mentionnés directement ou indirectement):

Directive 89/686/CEE

Équipement de protection individuelle.

Directive 98/24/CE

Risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement 2003/2003/CE

Concernant les engrais. Le produit est un ENGRAIS CE classé comme engrais de type NPK, liquide - azote (N) + phosphore (P) + potassium (K) +



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 14/14
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA pH

Règlement 1272/2008/CE soufre (S) - engrais, NPK: 2-5-0 + 7 S.
Annexe VI 1.1.3.1 Note B.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des phrases R, H et EUH pertinentes des sections 2 et 3

R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R34	Provoque des brûlures.
R35	Provoque de graves brûlures.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Historique

Imprimé le:	16 août 2012.
Précédente édition:	Pas d'édition révisée.
Version:	1.0.

Abréviations et acronymes:

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID:	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
IATA-DGR:	Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ICAO-TI:	Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
P:	Marine Pollutant
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
EC50:	Half maximal effective concentration
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent
OEL:	Occupational Exposure Limit
NOEC:	No Observed Effect Concentration
vPvB:	Very Persistent and Very Bioaccumulative
PBT:	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
EWC:	European Waste Catalogue
TWA:	Time-Weighted Average, limit value pertaining to the MAC value
DNEL:	Derived No-Effect Level
DMEL:	Derived Minimal Effect Level
PNEC:	Predicted No-Effect Concentration